



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Synthèse d'activité

ADEME Nouvelle-Calédonie / Janvier 2019 – Juin 2020

Aménagement
durable

Écomobilité

Maîtrise de l'énergie et
Énergies renouvelables

Économie circulaire

Prévention et
Réduction des déchets

Modernisation des infrastructures et
Gestion des déchets

Sommaire

L'ADEME en bref	pages 3 et 4
Énergie	pages 5 à 11
Bilan 2019-2020	page 5
Maîtrise de l'énergie et Énergies renouvelables	pages 6 à 8
Écomobilité	pages 9 et 10
Lauréats des appels à projets	page 11
Environnement	pages 12 à 18
Bilan 2019-2020	page 12
Économie circulaire	page 13
Prévention des déchets	page 14
Gestion des déchets	pages 15 à 17
Bilan des appels à projets	page 18
Les actions de l'ADEME à Wallis et Futuna	page 19
Études thématiques	pages 20 et 21
L'ADEME engagée sur le terrain	pages 22 et 23

Édito

« La pandémie Covid-19 qui frappe le monde entier, nous bouleverse et nous interpelle. Elle nous amène à interroger notre modèle de développement et à envisager des changements de société pour la rendre plus résiliente face aux crises sanitaires mais aussi climatiques appelées, malheureusement, à se multiplier. Différentes initiatives émergent pour faire de la relance économique une opportunité pour accélérer la transition écologique.

À travers cette synthèse d'activité, qui couvre l'année 2019 et le premier semestre 2020, vous trouverez des exemples de projets, de collaborations, de modes d'actions permettant de décloisonner les acteurs et d'illustrer la mise en œuvre de projets de développement durable en Nouvelle-Calédonie. De belles réussites qui méritent d'être développées et amplifiées à l'échelle du territoire. Je vous souhaite une belle lecture de cette synthèse ! »

Caroline Rantien

Représentante territoriale de l'ADEME en Nouvelle-Calédonie

Mentions légales

Maquette : Skazy

Impression : IRN - papier certifié PEFC et FSC dans le respect de la charte éco-responsable

Rédaction : ADEME Nouvelle-Calédonie & Delphine Bossy

Date de parution : Août 2020 - Réf. ADEME 011255 - ISBN web 979-10-297-1638-6

L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines : énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS SUR :

 nouvelle-caledonie.ademe.fr

 [Facebook/ADEMENouvelleCaledonie](https://www.facebook.com/ADEMENouvelleCaledonie)

L'équipe

Caroline Rantien est depuis 2016 la représentante territoriale de l'ADEME en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna.

Elle est actuellement entourée de deux chargés de mission :

Clément Derouineau est en charge des activités liées à l'énergie et à la mobilité.

Elise Tilly gère les activités environnementales, de la gestion et la prévention des déchets aux questions liées à l'économie circulaire.



Une expertise locale et régionale

L'ADEME participe depuis 1981 à la promotion des énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie en Nouvelle-Calédonie. Elle œuvre depuis l'an 2000 à la modernisation de la gestion des déchets. Depuis 2014, elle échange et soutient également des projets environnementaux à Wallis et Futuna.

L'ADEME apporte en outre son expertise pour le compte de l'État, notamment dans le cadre de demandes de défiscalisation nationale. Trois avis techniques ont ainsi été réalisés sur la période janvier 2019 - juin 2020.



Localisation de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna dans le Pacifique

Ses domaines d'activité

En Nouvelle-Calédonie, la représentation territoriale de l'ADEME apporte son soutien technique et financier aux acteurs locaux œuvrant pour la transition écologique et énergétique.

Elle accompagne les collectivités territoriales, les entreprises et chambres consulaires ainsi que les associations. Elle élabore et met en œuvre des conventions pluriannuelles avec ses partenaires : Agence calédonienne de l'énergie sur le secteur de l'énergie, province des Iles Loyauté, province Nord et province Sud sur le secteur des déchets.

L'intervention de l'ADEME est intégrée aux contrats de développement mis en œuvre par l'État sur la période 2017-2021. Depuis 2014, elle échange et soutient également des projets environnementaux à Wallis et Futuna. Elle accompagne actuellement le projet de modernisation du centre d'enfouissement technique des déchets de Wallis.



ADEME - Nouvelle-Calédonie

Un budget d'intervention

Détail budgétaire de l'ADEME pour l'année 2019 et le premier semestre 2020



327 612 486^{XPF}
(2 745 392 €)

dont

178 390 154^{XPF}
(1 494 909 €)

132 157 187^{XPF}
(1 107 477 €)

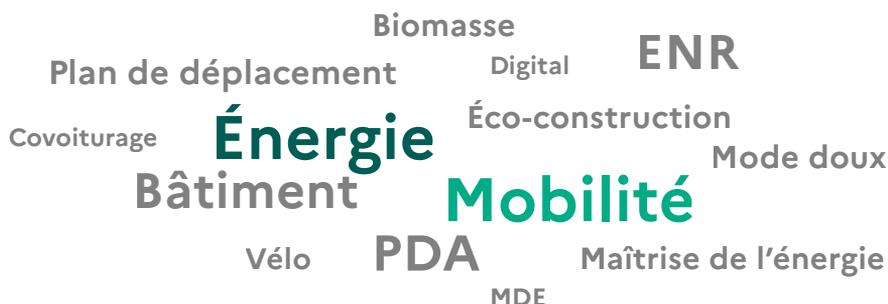
17 065 145^{XPF}
(143 006 €)

- Total des aides ADEME
- Environnement
- Énergie
- Hors contractualisation avec les partenaires locaux

Énergie

Bilan janvier 2019 - juin 2020

Domaines d'activité



Les projets de la période

34 projets Énergie



21 projets Mobilité



pour 14 collectivités



Budget par activité



132 157 187^{XPF}
(1 107 493 €)

dont
100 986 574^{XPF}
(846 280 €)

31 170 613^{XPF}
(261 214 €)

- Total des aides ADEME
- Énergie
- Mobilité

Partenariat : L'Agence calédonienne de l'énergie



Pour l'ensemble de ses projets liés à l'énergie, l'ADEME travaille en partenariat avec l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE).

Cet établissement public, créé en 2017, a pour objectif de mettre en application les orientations du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC). Pour l'année 2019, un budget total de 268 500 000 XPF a été alloué par le partenariat afin d'accompagner financièrement les porteurs de projets locaux. Au cours de ces derniers 18 mois, la collaboration s'est matérialisée par la tenue de 8 comités de gestion et l'accompagnement de 55 projets portés par 34 acteurs. Pour l'année 2019, 98 % de l'enveloppe budgétaire allouée a été consommée.

Maîtrise de l'énergie et Energies renouvelables

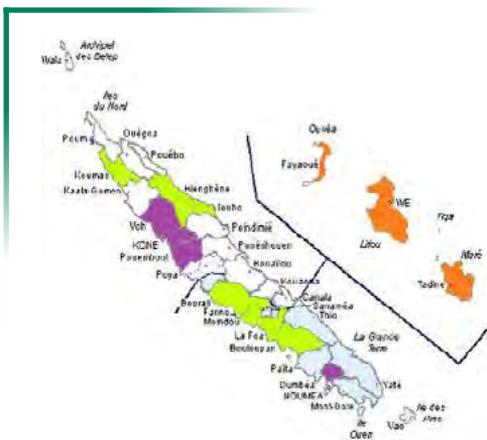
Avec une forte dépendance aux énergies fossiles couplée à l'activité de la mine et de la métallurgie, la Nouvelle-Calédonie possède l'un des taux d'émission de gaz à effet de serre le plus important au niveau mondial (30 tonnes équivalent CO₂ par habitant et par an en 2019).

La maîtrise de l'énergie constitue donc un enjeu environnemental majeur pour le territoire. Afin de limiter les impacts environnementaux, l'ADEME accompagne techniquement et financièrement les acteurs locaux souhaitant s'engager dans une démarche de sobriété énergétique.

Maîtrise des consommations d'énergie au sein des collectivités

Développer le conseil en énergie partagé

Suite à un appel à projets lancé en 2018, l'ADEME a soutenu la mise en place d'un réseau de conseillers en énergie partagés (CEP). Grâce à ce dispositif, actuellement, 7 conseillers participent au déploiement de la transition énergétique. Ils sont répartis sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, hébergés au sein des communes de Dumbéa et de Koné, de la Secal, de la province Nord et de la province des Iles Loyauté. Cette première année de fonctionnement a permis aux CEP de dresser la liste du patrimoine des collectivités adhérentes et ainsi d'établir un premier plan d'actions. Ce travail d'analyse porte déjà ses fruits avec la réalisation de 137 visites sur site et l'identification d'erreurs dans la facturation (niveaux de puissances électriques souscrites par exemple).



- Communes adhérant au dispositif CEP porté par la Secal
- Communes ayant leur propre CEP dédié
- Communes en cours d'adhésion au dispositif CEP porté par la Secal

Carte des conseillers en énergie partagés en Nouvelle-Calédonie

Rénover l'éclairage public



L'éclairage public représente en moyenne 30 % du budget d'une collectivité calédonienne et constitue donc un levier pour la transition énergétique. L'ADEME et l'ACE ont lancé une opération de diagnostic groupé de l'éclairage public permettant d'accompagner les communes de Nouvelle-Calédonie dans la rénovation de leur éclairage public. Elle vise à identifier les travaux de rénovation nécessaires dans leur parc lumineux et les exigences de performance.

Bilan : 8 collectivités (Boulouparis, Farino, Houaïlou, Koumac, Mont-Dore, Poya, Touho et Lifou) se sont engagées dans l'opération. Les premiers bilans sont prometteurs. Des économies ont été réalisées et des plans d'actions, incluant notamment le remplacement de l'éclairage par de la technologie LED, ou la réduction de l'intensité lumineuse, ont été définis.

Des soutiens en faveur des entreprises et du monde associatif

Le dispositif Eco'énergie à destination des entreprises

En 2019, l'ADEME en partenariat avec l'ACE, a collaboré avec la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI) dans le cadre du dispositif Eco'énergie. Il s'agit d'un programme complet d'actions d'accompagnement des entreprises pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Cette démarche se traduit par la mise en place d'opérations groupées permettant de réaliser des diagnostics allant de l'audit énergétique jusqu'à la mise en place de la norme ISO 50001.

Dispositif Eco-énergie :

Destiné à accompagner les petites et moyennes entreprises dans leur maîtrise de l'énergie, ce programme comprend 4 volets. Une auto-évaluation de sa consommation est d'abord proposée via un questionnaire en ligne et donne suite à une visite d'entreprise par un conseiller de la Chambre de commerce et d'industrie pour établir un premier diagnostic. Afin d'optimiser et de mieux gérer leur consommation, les entreprises peuvent ensuite se former à la mise en œuvre d'actions plus rentables et créer un système de gestion de l'énergie selon la norme ISO 50001.

POUR + D'INFORMATION :

<https://www.cci.nc/entreprendre/agir-pour-le-developpement-durable/dispositif-eco-energie-gagnez-en-competitivite>



Signature du dispositif Eco-énergie avec la CCI, l'ACE, l'ADEME et l'entreprise Tokuyama



Un point info énergie pour sensibiliser

L'ADEME a cofinancé avec l'ACE, les missions du conseiller du point info énergie, chargé d'apporter des conseils gratuits et neutres au grand public sur ses dépenses énergétiques.



Bilan : Le point info énergie, créé en 2015 et hébergé au sein du Centre d'initiation à l'environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE), a sensibilisé 1 457 personnes sur l'année 2019.

Des formations pour les acteurs locaux

Afin d'accompagner la montée en compétence des acteurs locaux, l'ADEME, en partenariat avec l'ACE et l'Association de formation du BTP (AFBTP) a également cofinancé en 2019, la mise en place de formations en lien avec la maîtrise de l'énergie : architecture bioclimatique, analyse en coût global ainsi qu'une formation relative à l'éco-conduite.



Bilan : Au total, 10 sessions ont été organisées et 78 personnes ont été formées.

Cluster Ecoconstruction

L'ADEME a accompagné le cluster Ecoconstruction, créé en 2017, pour la réalisation d'un bilan de la filière écoconstruction calédonienne.

Bilan : Cet état des lieux permettra la création d'un label garant des bonnes pratiques de construction.



FOCUS : Opportunités de développement de la méthanisation



LA MÉTHANISATION est une filière permettant de valoriser les déchets organiques tels que les restes de cuisine ou les déchets issus de l'activité agricole (lisiers, fientes de volailles, etc.). Elle vise à produire de l'énergie à partir de ces résidus organiques, sous forme de gaz, le méthane, pouvant être transformé en électricité et chaleur. Le sous-produit obtenu, le digestat peut s'épandre et donc garantir un retour au sol de la matière organique.



Cette filière est actuellement peu développée en Nouvelle-Calédonie : un projet dans le cadre d'une installation de stockage des déchets ménagers en province Sud, et quelques projets de microméthanisation.

Une mission de six mois a ainsi été conduite dans le cadre d'un stage de master 2 par Alexia Andreadakis, ingénieure de l'école nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), afin d'identifier les freins relatifs au développement de cette filière. Dans un second temps, son travail visait à exposer, à partir du diagnostic établi, les pistes de développement de cette filière sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna.

Une restitution du diagnostic et des recommandations a été organisée à Nouméa ainsi que Koné en septembre 2019 avec les acteurs impliqués dans cette filière.

Un rapport d'études ainsi qu'un mémoire juridique sont disponibles sur le site de l'ADEME Nouvelle-Calédonie. [nouvelle-caledonie.ademe.fr](https://www.nouvelle-caledonie.ademe.fr)



Débat sur le sujet de la méthanisation à Nouméa en septembre 2019



Installation de microméthanisation à Païta au sein de l'association « Les jardins d'Eden »

Lancement d'un appel à projets sur la biomasse énergie



L'ADEME et l'ACE ont lancé en 2019 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à soutenir techniquement et financièrement les projets de valorisation énergétique de la biomasse en Nouvelle-Calédonie. Le détail des lauréats est à retrouver en page 11.

Écomobilité

Responsable de 15 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire, le secteur du transport est un levier pour la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie.

L'écomobilité définit les solutions de demain pour limiter nos déplacements et proposer des solutions alternatives. La crise sanitaire de 2020 en a d'ailleurs démontré l'intérêt, à travers le recours au télétravail ou l'usage du vélo. Dans ce cadre, l'ADEME soutient le développement de solutions durables de mobilité à travers un soutien technique et financier de projets d'une part, et la charte écomobilité, créée en 2015 avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, d'autre part.

Un accompagnement pour le développement de l'écomobilité

Objectif : Développer l'écomobilité en Nouvelle-Calédonie

Résultats : Suite au succès de l'appel à projets « Mobilité 2018 », l'ADEME et l'ACE ont lancé en 2019 un nouvel appel à projets sur le même thème. Il soutient le développement de l'usage de moyens de transport « modes doux » notamment dans le cadre de l'intermodalité ou de la réalisation du « dernier kilomètre ». Il encourage aussi des solutions technologiques ou logicielles permettant la réduction de l'utilisation individuelle de la voiture. Cet appel à projets « Mobilité 2019 » a permis d'accompagner avec l'ACE, 14 projets relatifs à des thématiques telles que l'autopartage, le covoiturage, les coachs en écomobilité, ou encore les plans de déplacement, et ce pour une aide totale de plus de 33 millions de francs. Le détail des lauréats est à retrouver en page 11.



MODE DOUX : Les modes doux caractérisent les modes de transport qui ne génèrent pas de pollution ou de gaz à effet de serre et qui favorisent l'activité physique (la marche, le vélo, la trottinette, etc.).

DERNIER KILOMÈTRE : Le dernier kilomètre caractérise l'ultime segment d'un trajet. Il induit généralement une émission de gaz à effet de serre plus importante car son accessibilité est parfois limitée pour les modes de transport à faible émission (transport en commun ou vélo notamment).

Exemple d'un projet lauréat : Turtle.com - Connaissions et déplaçons nos habitudes !

Vélo mixeur de jus de fruit, vélo chargeur de téléphone ou vélo machine à laver, producteur d'énergie pour la projection de film par le pédalage, etc. Autant d'animations innovantes sur les transports alternatifs et la valorisation du vélo et son potentiel énergétique que l'entreprise Turtle.com propose ! Durant l'année 2019, l'entreprise a ainsi mis à disposition 10 animations qui ont permis de sensibiliser plus de 15 900 personnes.



Animations innovantes proposées par Turtle.com lors des événements de 2019.

La semaine de la mobilité

Dates du projet : 16 au 22 septembre 2019

Objectifs : La semaine de la mobilité a pour but de sensibiliser les calédoniens sur les nouvelles façons de se déplacer et de mettre en lumière les actions d'écomobilité que chacun peut pratiquer.

Résultats : Cette édition 2019 a été une belle réussite avec la mobilisation d'une quinzaine d'institutions. Plusieurs événements ont été organisés sur l'ensemble du territoire, parmi lesquels une journée des transports publics et un séminaire à la province Sud, avec des ateliers thématiques animés par différents partenaires tels que l'ACE, l'OPT, la province Sud sur notamment le développement du télétravail.

Les acteurs locaux ont proposé des actions à destination du grand public avec, entre autres, une bourse aux vélos, des ateliers de sensibilisation et une projection du documentaire « Why we cycle ». Entreprises et collectivités impliquées ont aussi proposé des actions destinées à leurs salariés (essais de vélos électriques, challenge inter-directions, ballade en mode doux, etc.).



Animation proposée à Nouméa lors de la journée des transports publics organisée par le SMTU

Animation à Koné, organisée par la province Nord

Essai d'un vélo à assistance électrique par une employée du Haut-Commissariat lors de la semaine de la mobilité 2019

Zoom sur : La charte écomobilité

Objectifs : L'outil permet à des acteurs divers (organisations, collectivités, entreprises, établissements publics ou privés, associations, etc.) d'inscrire leur volonté de s'engager dans une démarche de développement durable des transports et de participer ainsi, à leur échelle, aux enjeux de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie. Cela se traduit plus concrètement par la mise en place d'actions dites « écomobiles » via un programme d'engagement. L'adhésion à la charte permet également de mettre en lumière leurs démarches et d'échanger au sein d'un réseau d'acteurs engagés.

Résultats : L'année 2019 a été marquée, durant la semaine de la mobilité, par l'engagement du Haut-Commissariat de la République dans le groupe des structures engagées dans la charte de l'écomobilité. Ce nouveau membre porte le nombre d'adhérents à 16 :

- Carsud
- Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
- Centre d'initiation à l'environnement (CIE.NC)
- Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (DIMENC)
- EEC
- ENERCAL
- Forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANC)
- Lycée Jules Garnier
- Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles (GIEP)
- Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
- OPT
- Province Sud
- Association de surveillance de la qualité de l'air (Scal'Air)
- Société d'équipement de Nouvelle-Calédonie (Secal)
- Syndicat intercommunal du grand Nouméa (SIGN)
- Syndicat mixte des transports urbains (SMTU)



Signature de la charte écomobilité avec le Haut-Commissaire de la République, et les membres de la charte présents lors du comité du 8 octobre 2019

Lauréats des appels à projets



L'ADEME accompagne les projets locaux en faveur de la transition écologique au fil de l'eau, ou à travers des appels à projets thématiques.

Ces derniers sont lancés dans le cadre du partenariat entre l'ADEME et l'ACE.

Appel à projets biomasse énergie

Bénéficiaire	Lieu	Intitulé	Montant de la subvention totale ADEME + ACE Part ADEME en €
EMBOIS	Nouméa	Étude de faisabilité sur la création d'une installation de valorisation énergétique de la biomasse de type bois	425 000 XPF 1 781 €
A2EP	NC	Étude du potentiel énergétique de la biomasse intégrant une cartographie des gisements de la biomasse, ainsi que des besoins énergétiques, afin de coupler les ressources disponibles aux besoins en énergie	10 420 268 XPF 43 661 €
SUD FORÊT	Iles des Pins	Étude énergétique sur l'île des Pins permettant de caractériser les peuplements en plantation et la régénération naturelle pour une valorisation énergétique optimale	5 993 096 XPF 25 112 €
Montant total des subventions accordées			16 838 364 XPF 70 554 €

Appel à projets écomobilité

Bénéficiaire	Lieu	Intitulé	Montant de la subvention totale ADEME + ACE Part ADEME en €
IUT DE NOUVELLE-CALÉDONIE	NC	Étude sur les déplacements des étudiants et personnels de l'IUT	3 000 000 XPF 12 570 €
PROVINCE NORD	Koné	Plan de déplacement inter-administrations	4 200 000 XPF 17 599 €
ASSOCIATION DROIT AU VÉLO	NC	Campagne de sensibilisation (spots publicitaires)	1 788 009 XPF 7 492 €
TURTLE.COM	NC	Sensibiliser les entreprises, les associations, et le particulier aux solutions innovantes par la promotion des modes de transports moins polluants	3 719 400 XPF 15 585 €
MHC/GEOS4D	NC	Mise en place de coaches de mobilité	3 640 836 XPF 15 256 €
VILLE DU MONT DORE	Mont Dore	Solution d'autopartage	202 500 XPF 849 €
VILLE DE DUMBÉA	Dumbéa	Aménagement de cheminement en mode doux	3 500 000 XPF 14 665 €
PROVINCE SUD	Province Sud	Mise en œuvre des actions du plan de déplacement et du schéma des modes actifs de la province Sud	1 400 000 XPF 5 866 €
SECAL	Dumbéa	Etude sur la mobilité douce à Dumbéa sur mer et sur la ZAC Panda	2 730 000 XPF 11 439 €
SMTU	Grand Nouméa	Etude d'intégration de portes-vélos pour les bus du réseau Tanéo	1 567 500 XPF 6 568 €
SMTU	Grand Nouméa	Etat des lieux du réseau Tanéo	2 170 000 XPF 9 093 €
SMTU	Grand Nouméa	Développement de l'application mobile du réseau Tanéo	1 000 000 XPF 4 190 €
YUGO	NC	Plateforme de mutualisation des trajets entre collaborateurs	3 133 400 XPF 13 129 €
DIRECTION DES ACHATS, DU PATRIMOINE ET DES MOYENS (GOUVERNEMENT DE NC)	NC	Plan de déplacement inter-administrations de la Vallée du Tir (10 directions)	1 018 500 XPF 4 268 €
Montant total des subventions accordées			33 070 145 XPF 138 566 €

Environnement

Bilan janvier 2019 - juin 2020

Domaines d'activité

Économie circulaire

Réduction du gaspillage alimentaire

Écologie industrielle

Réemploi

Écoconception

Consommation responsable

Prévention des déchets

Recyclage

Réparation

Gestion des déchets

Les projets de la période

27 projets
Gestion des déchets



43 projets
Prévention des déchets



Budget par activité



178 390 154^{XPF}
(1 494 909 €)

dont

144 922 338^{XPF}
(1 214 449 €)

33 467 816^{XPF}
(280 460 €)

- Total des aides ADEME
- Gestion des déchets
- Prévention des déchets

Partenariats : Les 3 provinces

L'ADEME a pour mission de soutenir, au travers du Fonds économie circulaire, le développement et la mise en œuvre des politiques de prévention et de gestion des déchets sur les territoires.

En Nouvelle-Calédonie, elle collabore avec les provinces sur l'accompagnement technique et financier de projets à travers 3 partenariats établis avec chacune des provinces. Sur la période janvier 2019 - juin 2020, 9 comités de gestion ont ainsi été organisés au titre des partenariats ADEME/provinces, sur Nouméa, Koné et Lifou, permettant d'engager un accompagnement sur 70 projets.



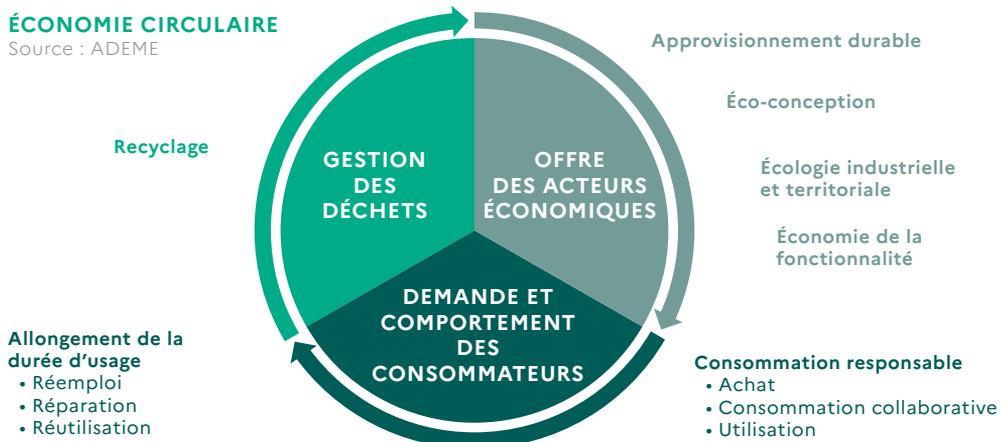
Économie circulaire

Le concept d'économie circulaire vise à faire évoluer le modèle qualifié jusqu'à présent d'économie linéaire, avec pour objectif de limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental des produits et services, à tous les stades de leur cycle de vie.

En Nouvelle-Calédonie, l'ADEME accompagne les acteurs locaux qui souhaitent s'engager dans des projets permettant une gestion durable et efficace des ressources.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Source : ADEME



Zoom sur : Le recyclage des déchets de plâtre, un exemple de projet d'économie circulaire

Objectifs : Les déchets de plâtre sont actuellement enfouis, en l'absence de filière de valorisation sur le territoire. Le cimentier local Tokuyama a manifesté son intérêt pour introduire dans son processus de fabrication du ciment du gypse recyclé issu des déchets de plâtre. Cela lui permettrait de réduire ses volumes d'importation, et de proposer une filière de valorisation des déchets locale, dans une démarche d'économie circulaire.



Résultats : Une étude de faisabilité, cofinancée par l'ADEME et la province Sud, a ainsi été menée pour évaluer les gisements de déchets de plâtre disponibles, réaliser un benchmark des solutions techniques existantes et proposer un mode d'organisation économiquement viable pour développer cette filière.

Les perspectives d'organisation de la filière issues de l'étude sont encourageantes, et les échanges entre les acteurs se poursuivent en vue d'une mise en œuvre opérationnelle de ce projet dans les mois à venir.



Déchets de plâtre du bâtiment

Prévention des déchets

Comme souvent énoncé, « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! ».

Grâce à la prévention, il est possible de réduire la quantité et la nocivité des déchets que nous produisons. Il s'agit donc d'une démarche essentielle afin d'économiser les matières premières épuisables, de limiter les impacts sur l'environnement, et de diminuer le coût lié à la gestion des déchets.



Zoom sur : La Semaine européenne de la réduction des déchets

Dates du projet : 16 au 24 novembre 2019

Objectifs : Coordonnée par l'ADEME, la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) est un temps fort de mobilisation pour mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets.

Durant la dernière semaine du mois de novembre, tout le monde peut mener des actions de sensibilisation : les collectivités territoriales, les administrations, les associations, les entreprises, les établissements scolaires, les maisons de retraite, les hôpitaux... mais aussi les particuliers !

Résultats : Après une très belle année 2018, au cours de laquelle la Nouvelle-Calédonie s'est placée en tête des territoires d'outre-mer engagés avec 108 actions menées sur l'ensemble du territoire, la mobilisation des acteurs locaux n'a pas faibli pour l'édition 2019 ! Forte de 135 actions labellisées, la Nouvelle-Calédonie enregistre son meilleur score depuis son engagement dans la SERD !



Quelques exemples d'actions menées pendant la SERD :

Pour sa première participation, la gendarmerie nationale s'est mobilisée pendant la SERD à travers plusieurs actions. Elle a notamment proposé des dons d'ordinateurs aux écoles de l'île de Lifou, pour familiariser les élèves avec les outils informatiques. Le réemploi des ordinateurs au service des générations futures !



L'association Hô-üt a mené pendant la SERD une opération de collecte des bouteilles et bocaux en verre, en province Nord. Plus de 2 000 bouteilles et bocaux en verre ont été collectés, de la tribu de Koé au village de Touho. Ce verre stocké sera broyé puis injecté dans une dalle de la maison commune de Koé. Des tests pour la confection d'objets à partir de sable de verre ont également été réalisés.

La province Sud s'est mobilisée comme chaque année autour de la SERD. Cette année, pour la première fois, elle a proposé des actions délocalisées sur le territoire de la province. Ainsi, un festival « Zéro déchets, Zéro gaspi » s'est tenu à Bourail le 16 novembre 2019, avec au programme des ateliers de fabrication de produits cosmétiques et ménagers, l'organisation d'un repair-café, la tenue d'une ressourcerie éphémère pour donner une seconde vie à nos objets du quotidien, tout cela accompagné d'actions de sensibilisation pour le grand public.



Gestion des déchets

L'ADEME accompagne la modernisation des politiques de gestion des déchets en Nouvelle-Calédonie en finançant des études et des investissements permettant de développer la valorisation des déchets, de limiter la quantité de déchets enfouis, et d'assurer le traitement des déchets dans des installations aux normes, en lien avec les acteurs institutionnels locaux compétents sur cette thématique.

Zoom sur : La modernisation des infrastructures de gestion des déchets sur la commune de Touho

Objectifs : À l'échelle d'un territoire, la structuration d'un système de gestion des déchets optimisé suit un développement par étapes, permettant de passer d'une gestion en dépotoir à un territoire avec des infrastructures de collecte et de traitement aux normes :

1. Ouverture d'une installation de stockage de gestion des déchets permettant d'enfouir les déchets
2. Fermeture des dépotoirs sauvages, déploiement de la collecte des déchets afin d'éviter les dépôts sauvages
3. Mise en place de nouvelles filières de recyclage des déchets, et développement du réseau de bornes de tri
4. Éradication des stocks historiques de déchets
5. Mise en place d'un programme local de prévention des déchets

C'est la démarche engagée dès 2014 par la commune de Touho, qui a alors lancé les travaux de réhabilitation du dépotoir communal afin d'en assurer une mise aux normes. Elle a poursuivi cette démarche en 2019 en engageant une étude afin de se doter d'une déchèterie destinée à recevoir les déchets des particuliers et des professionnels de la commune.

Résultats : Le chantier de réhabilitation du dépotoir de Touho, opération structurante intégrant un système innovant de préservation de la mangrove par phytoremédiation, s'est achevé fin 2019. Il constitue une réelle avancée pour la préservation de l'environnement local.

En parallèle de la réception de ce chantier, l'étude de faisabilité de la déchèterie a été engagée fin 2019, afin de développer la collecte et le traitement des déchets valorisables sur la commune.

La commune de Touho, accompagnée par la province Nord et l'ADEME, poursuit ainsi sa démarche d'optimisation vers la mise en place d'une gestion durable des déchets, en se dotant d'équipements aux normes permettant de limiter l'impact des déchets sur l'environnement.



Dépotoir de Touho avant l'opération de réhabilitation / Dépotoir de Touho après l'opération de réhabilitation et de revégétalisation
Crédit photo : STAC

Colloque sur la gestion des déchets



Les représentations territoriales de l'ADEME Nouvelle-Calédonie et de l'ADEME Polynésie française ont organisé conjointement un colloque sur la gestion des déchets dans le Pacifique francophone, du 2 au 4 juillet 2019. Durant 3 jours d'échanges et de débats, les participants - une centaine de personnes, ont échangé autour des thématiques de prévention, de gestion, de traitement et de valorisation des déchets, avec de nombreux intervenants venus des territoires français du Pacifique (Wallis et Futuna, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie).

Le programme en détail :

Jour 1 : Etat des lieux sur la gestion des déchets

Après une introduction du colloque par le secrétaire général adjoint du Haut-Commissariat de la République, la première journée était dédiée à la stratégie régionale relative aux déchets dans le Pacifique : enjeux règlementaires et état des lieux des déchets dans le Pacifique francophone, avec des interventions successives des différentes délégations, et une table ronde sur la gestion des déchets des entreprises en milieu insulaire.

L'intervention d'un expert national de l'ADEME sur les solutions de valorisation des déchets existantes, avec notamment un focus sur la valorisation énergétique des déchets (incinération, combustibles solides de récupération, méthanisation et gazéification), a permis d'apporter un éclairage sur les solutions potentielles de traitement en milieu insulaire.

La journée s'est clôturée sur une présentation exhaustive des dispositifs de financement des investissements pour la gestion des déchets au sein des collectivités et des entreprises, étayée d'un retour d'expérience d'acteurs locaux sur l'utilisation de ces financements.



Jour 2 : Gestion des déchets plastiques

La matinée était consacrée aux déchets plastiques : état des lieux réglementaire dans les territoires du Pacifique, tour d'horizon des initiatives pour proposer des alternatives aux produits plastiques à usage unique, étayé de témoignages d'acteurs calédoniens sur le thème « Comment produire autrement ? ». Elle s'est poursuivie par une présentation de l'ADEME des enjeux liés au développement des emballages biosourcés, puis s'est conclue par une table ronde sur les freins au recyclage des déchets plastiques.

L'après-midi, des visites autour de la gestion des déchets ont été organisées au centre de tri du Mont-Dore, à la déchèterie de La Coulée (avec plateforme de compostage des déchets verts), et à l'entreprise Ecopavement (qui fabrique du mobilier urbain à partir de plastique recyclé et de scories - un projet cofinancé par l'ADEME).



Jour 3 : Valorisation des biodéchets

« Les biodéchets, de quoi parle-t-on ? » : c'est autour de cette question que les intervenants ont développé enjeux et retours d'expérience sur la valorisation des biodéchets dans le Pacifique francophone. Une intervention d'un expert national de l'ADEME sur le compostage industriel a permis d'éclairer la problématique, et deux tables rondes ont été organisées durant la matinée, sur les thématiques :

- « Comment développer une filière de compostage industriel ? »
- « Comment développer une filière de valorisation énergétique des biodéchets ? »

L'après-midi a été un temps fort du colloque, consacré à la préparation de la Semaine européenne de la réduction des déchets, avec des ateliers de travail animés par Anne-Sophie Langevin, qui collabore avec l'ADEME au niveau national depuis plusieurs années sur l'animation de séminaires de préparation pour la SERD.



Environnement



Bilan des appels à projets ADEME/provinces

1. Appels à projets ADEME/province Sud

En province Sud, les campagnes d'appels à projets menées depuis début 2019 portent sur les thématiques suivantes :

ALTERNATIVES AUX PRODUITS PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

13 projets accompagnés **14,2 MF** de subventions attribuées

Exemples de projets accompagnés :

- Acquisition d'unités de lavage pour le déploiement de contenants consignés
- Accompagnement des commerçants à la réduction des emballages
- Acquisition de matériel de distribution en vrac chez les commerces

RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

8 projets accompagnés **13,2 MF** de subventions attribuées

Exemples de projets accompagnés :

- Acquisition de tables de tri dans les cantines pour sensibiliser les élèves à la réduction du gaspillage alimentaire
- Accompagnement à la mise en place du « gourmet-bag » auprès des restaurateurs de Nouméa
- Développement d'une application mobile pour la valorisation des invendus chez les petits commerces

PRÉVENTION DES DÉCHETS (2019) / ECONOMIE CIRCULAIRE (1ER SEMESTRE 2020)

6 projets accompagnés **9,6 MF** de subventions attribuées

Exemples de projets accompagnés :

- Animations et collectes d'objets pour développer la réutilisation et le réemploi
- Étude pour la mise en place d'une gestion mutualisée des déchets sur une zone industrielle
- Etude pour la valorisation de la scorie en matériau de sablage

2. Appel à projets ADEME/province Nord

En province Nord, un appel à projets « Prévention des déchets et économie circulaire » a été lancé fin 2019, avec pour objectif de faire émerger des projets concourant à réduire l'enfouissement des déchets, via la réduction à la source et la valorisation des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire.

L'appel à projets s'articule autour de 3 thématiques :

- Réduction, réemploi et valorisation
- Agir contre le gaspillage alimentaire
- « Semaine européenne de la réduction des déchets » (SERD) : organiser des actions durant la SERD, du 21 au 29 novembre 2020

Au moment de l'impression de ce rapport, 4 dossiers ont été reçus dans le cadre de la première session de remise des dossiers, et leur analyse est en cours.

Différentes sessions de remise des dossiers de demande d'aide sont prévues sur l'année 2020, toutes les informations sont disponibles sur le site de l'ADEME Nouvelle-Calédonie.

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES LAURÉATS

des appels à projets ADEME/provinces sur la période janvier 2019 - juin 2020, ainsi que les appels à projets en cours, sur :

<https://nouvelle-caledonie.ademe.fr/actualites/appels-projets>

Les actions de l'ADEME à Wallis et Futuna

L'ADEME accompagne le déploiement de la transition écologique sur les îles de Wallis et Futuna, en aidant techniquement et financièrement le territoire sur des projets de modernisation de la gestion des déchets et de maîtrise de l'énergie.



Zoom sur : Plan de modernisation du Centre d'enfouissement technique (CET) de Vailepo, à Wallis

La décharge de Vailepo, à Wallis, est une alvéole de stockage des déchets, qui n'est pas conforme aux normes environnementales en vigueur. Le Service territorial de l'environnement des îles de Wallis et Futuna a souhaité lancer une opération de modernisation de ce site de gestion des déchets. L'objectif était de réhabiliter la décharge, créer une installation de stockage des déchets aux normes, ainsi que des équipements de déchèterie et de transfert des déchets.



Dans le cadre de cette mission, la pertinence de la mise en place de la méthode « FUKUOKA », technique japonaise d'enfouissement en milieu semi-aérobie, a été étudiée. Cette méthode, développée dans le Pacifique (aux Samoa et à Fidji), s'est montrée être une méthode adaptée aux milieux insulaires, avec des coûts moindres puisqu'utilisant des matériaux locaux. Si la méthode Fukuoka venait à être utilisée pour la construction du nouveau casier d'enfouissement de Vailepo à Wallis, il s'agirait d'un site pilote de mise en œuvre de cette méthode sur un territoire français.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion des déchets menée sur l'île de Wallis, dans une optique de modernisation progressive des installations de gestion des déchets. Ce projet fait l'objet d'un partenariat technique et financier entre la préfecture des îles de Wallis et Futuna, l'ADEME, et le Service territorial de l'environnement des îles de Wallis et Futuna.

1 : Faré d'accueil du quai d'apport volontaire - Source : EMR, 2018

2 : Casier d'ordures ménagères

3 : Zone de véhicules hors d'usage au centre d'enfouissement technique de Wallis



Zoom sur : La Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)

Comme chaque année, Wallis et Futuna s'est mobilisée autour d'un programme d'actions lors de la SERD. Pour cette édition 2019, 12 actions ont été labellisées. Une réelle volonté de promouvoir l'économie circulaire locale s'est dévoilée !

Quelques exemples d'actions menées pendant la SERD :

Sur Wallis, 2 opérations de ramassage des déchets ont été menées par le Service territorial de l'environnement. La première, réalisée pour l'ouverture de la SERD, a permis de ramasser 52 sacs (soit 4m³) de déchets divers (plastiques, débris de polystyrène, canettes, etc.).

La seconde opération a permis de récolter 30m³ de déchets.

A Futuna, 5 interventions ont été réalisées dans les écoles pendant la SERD. Elles ont notamment permis de sensibiliser les élèves au tri sélectif, à la réutilisation des déchets et au nettoyage des pages, en collaboration avec le Service territorial de l'environnement et les enseignants.



1 : Ramassage de déchets sur la plage de KULU'Ui à MATALA'A pour l'ouverture de la SERD

2 : Ramassage de déchets organiques sur une partie du littoral du village de FALALEU

3 : Intervention dans les écoles de Futuna pendant la SERD

Études thématiques

Restauration des écosystèmes pour la prévention des risques et les services écosystémiques (REPRISE)



Projet porté par la mairie de Houaïlou, en lien avec l'ONG Conservation internationale, il met en œuvre une démarche participative de cogestion avec les citoyens pour la restauration des écosystèmes. Celle-ci s'est notamment traduite par des reboisements sur 40 ha et la régulation des ongulés envahissants sur 4 000 ha. Le projet a été sélectionné au niveau national fin 2017 dans le cadre de l'appel à projets « sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité » dans le cadre du Programme des investissements d'avenir (PIA). Il bénéficie d'une subvention de l'ADEME de 825 000 euros. En 2019, plusieurs opérations de reboisement ont eu lieu avec notamment la participation des tribus et des scolaires. Le projet se poursuit jusqu'en mars 2021.



Projet REPRISE (crédit photo : Marine AUBERT)

TPE & PME gagnantes sur tous les coûts

Dans le cadre de l'objectif de déploiement de la transition écologique et énergétique au sein du secteur de l'industrie, du commerce et de la restauration, l'ADEME a lancé en 2017 une opération nationale « TPE et PME gagnantes sur tous les coûts » pour les entreprises comprenant plus de 20 salariés.



Elle mobilise ainsi l'expertise d'un bureau d'études pour réaliser un diagnostic sur les consommations en énergie, eau, matières premières et production de déchets associée. Un plan d'actions est proposé avec des économies prévisionnelles à atteindre. Si celles-ci dépassent un certain seuil, l'entreprise engagée dans l'opération s'engage à reverser à l'ADEME une contribution égale à la moitié de ce seuil, afin de financer de nouveaux accompagnements dans d'autres entreprises. Les entreprises engagées bénéficient par ailleurs d'un accompagnement au suivi du plan d'actions pendant 1 an.

Le dispositif national a bénéficié à 10 entreprises de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française : Animation tourisme et restauration (ATR), Compagnie N.C tourisme (CNCT), Mac Donalds Nouméa, Boulangerie SCEB, La crevette de Nouvelle-Calédonie (SOPAC), le glacier SWITI, SCPP La Périgourdine, SOFAPLAST, Tennessee farm laiterie (TFL) et STP Multipress (entreprise d'impression en Polynésie française). À noter que pour les entreprises avec moins de 20 salariés, l'ADEME a signé une convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) afin que ce dispositif puisse bénéficier également aux petites entreprises.

Étude sur la gestion des déchets en Nouvelle-Calédonie à l'échelon (inter)communal

L'ADEME Nouvelle-Calédonie et l'Agence française de développement (AFD) ont mené conjointement une étude en 2019 ayant pour objectif de mieux connaître et documenter l'action des communes et intercommunalités en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés. Elle visait aussi à quantifier les besoins de financement de la filière, mettre en lumière les bonnes pratiques et identifier les améliorations possibles.

La présentation de cette étude s'est tenue le 19 juillet 2019, lors d'une conférence de presse en présence des associations des maires de Nouvelle-Calédonie.



Exemple de livrable : carte sur l'organisation de la collecte des déchets sur les communes de Nouvelle-Calédonie

LES RÉSULTATS COMPLETS DE L'ÉTUDE

sont disponibles sur le site internet de l'ADEME Nouvelle-Calédonie :

<https://nouvelle-caledonie.ademe.fr/sites/default/files/etude-gestion-dechets-nouvelle-caledonie.pdf>

Étude sur le potentiel de diversification économique à soutenabilité forte de la Nouvelle-Calédonie

Quelle diversification économique pour inscrire l'économie calédonienne dans un développement soutenable ? C'est l'objectif de l'étude commandée fin 2019 par l'ADEME Nouvelle-Calédonie, l'Agence française de développement et WWF France.



Haut-lieu de la biodiversité à l'échelle mondiale, la Nouvelle-Calédonie dispose d'un capital naturel exceptionnel, qui doit être préservé de manière durable et sur lequel elle peut aujourd'hui s'appuyer pour mettre en œuvre une véritable transition écologique, basée sur une économie « verte » à fort potentiel de soutenabilité. Accompagnés d'un consortium de bureaux d'études métropolitains et locaux spécialistes de ces sujets, les 3 partenaires ont pour objectif de proposer des pistes concrètes de filières économiques à la fois vertueuses et porteuses pour le territoire.



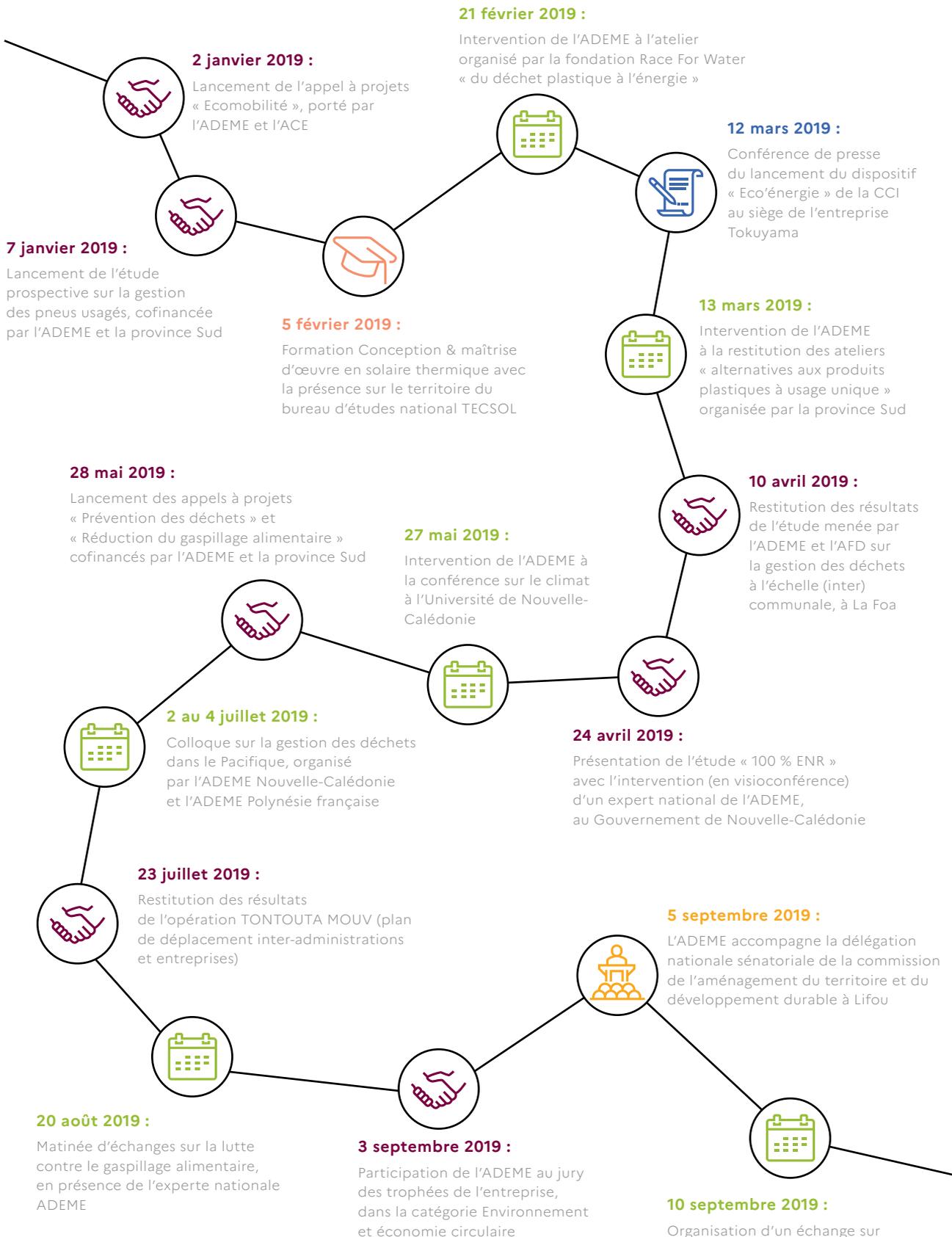
Comité technique de l'étude tenu en février 2020
Crédit photo : Hubert Géraux

Ces propositions seront restituées sous la forme d'une feuille de route opérationnelle, qui permettra aux acteurs économiques et décideurs calédoniens d'initier un changement de cap pour sortir du modèle économique actuel en crise et entrer de plein pied dans la transition écologique. Dans le contexte de crise sanitaire actuel, lié à la pandémie Covid-19, l'étude intègrera également un argumentaire en faveur de la transition écologique pour le plan de relance de l'économie calédonienne, ainsi qu'une analyse de la capacité de résilience des filières identifiées face aux crises (sanitaire, économique, écologique).

Les résultats de cette étude sont attendus pour le troisième trimestre 2020.

L'ADEME engagée sur le terrain

janvier 2019 - juin 2020



23 janvier 2020 :

Lancement de l'étude sur le schéma déchets du grand Nouméa, cofinancée par l'ADEME et la province Sud

25 février 2020 :

Participation de l'ADEME à l'atelier sur l'éco-conception, organisé par la CCI

20 janvier 2020 :

Restitution du plan de déplacement de l'entreprise Komatsu

20 mars 2020 :

Lancement de la campagne 2020 des appels à projets portés par l'ADEME et la province Sud sur les alternatives aux produits plastiques à usage unique, la réduction du gaspillage alimentaire et l'économie circulaire

17 décembre 2019 :

Lancement de l'appel à projets « Prévention des déchets et économie circulaire » porté par l'ADEME et la province Nord

28 avril 2020 :

Bilan du diagnostic de l'éclairage public des collectivités de Farino, Koumac et Boulouparis

3 décembre 2019 :

Présentation des dispositifs de soutien de l'ADEME au Sénat coutumier

21 novembre 2019 :

Cérémonie de remise des labels « Commerce éco-responsable », programme piloté par la CCI avec le soutien de l'ADEME

7 mai 2020 :

Bilan de la première année du conseiller en énergie partagé

16 au 24 novembre 2019 :

Conférence de presse et lancement de la Semaine européenne de la réduction des déchets. 135 actions labellisées en Nouvelle-Calédonie

15 mai 2020 :

Participation à une opération de plantation d'espèces endémiques dans le cadre du plan Haut-Commissariat éco-responsable, en partenariat avec l'association Caledoclean

8 octobre 2019 :

Adhésion du Haut-Commissariat à la charte Ecomobilité

16 au 22 septembre 2019 :

Conférence de presse et lancement de la Semaine européenne de la mobilité

4 juin 2020 :

Échanges sur le projet REPRISE à Houaïlou, en présence du Haut-Commissaire de la République



ADEME - Représentation territoriale en Nouvelle-Calédonie

Haut-Commissariat de la République - 9 bis rue de la République
BP C5 - 98 844 Nouméa Cedex
www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

 ADEME Nouvelle Calédonie

 contact.caledonie@ademe.fr



Réf. ADEME 011255

979-10-297-1638-6

